



Dévoluy Ski Développement

Aménagement d'un réseau neige sur les pistes Chamois et Sommarel *Dévoluy (05)*

Dossier d'examen au cas par cas Annexes au formulaire CERFA n° 14734*04

Annexe obligatoire n°2 : Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Annexe obligatoire n°3 : Photographies de la zone d'étude

Annexe obligatoire n°4 : Plans du projet

Annexe obligatoire n°5 : Plan des abords du projet

Annexe obligatoire n°6 : Localisation et effets du projet sur les sites Natura 2000

Annexe complémentaire n°1 : Incidences du projet sur les ressources naturelles

Annexe complémentaire n°2 : Incidences du projet sur la biodiversité

Annexe complémentaire n°3 : Incidences du projet sur le paysage

Annexe complémentaire n°4 : Synthèse des incidences et détail des mesures ERC

Annexe complémentaire n°5 : Analyse des effets cumulés du projet sur l'environnement

12 octobre 2026

Réf. : 2025211



RESSOURCE EN EAU POTABLE

Sources : Cart'Eaux (consulté le 19/06/2026).

ENJEUX

La zone d'étude se situe à 3,4 km à vol d'oiseau des périmètres de protection de captage les plus proches. Séparés par la distance et la topographie, la zone d'étude et les périmètres de protection de captage ne présentent pas de lien hydrographique.

INCIDENCES

Les périmètres de protection de captage sont situés à distance de la zone du projet. Ni les travaux ni les accès des engins à la zone ne sont susceptibles d'entraîner des désordres vis-à-vis de l'alimentation en eau potable sur le secteur.

Le niveau d'incidences indirectes est jugé **nul**. Aucune mesure n'est à prévoir.



Légende

 Zone d'étude

Captages AEP

 Périmètre de protection immédiat (PPI)

 Périmètre de protection rapproché (PPR)



Échelle : 1:40 000

0 800 m

Conception: KARUM n°2025211/ L.SEAUVE
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2025)
Source de données : ARS Carl'Eaux (2026)
Date : 05/10/2026

HYDROGRAPHIE : EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES

Source : DDT Hautes-Alpes (2023), PNR PACA (2023), <https://cledda.fr/vallee-devoluy/> (consulté le 08/07/2026), PRGE du Drac amont, 2018

ENJEUX

La zone d'étude est située dans le sous-bassin « La Souloise » du bassin versant du Drac amont. Le bassin versant du Drac amont est compris dans le (SDAGE) Rhône-Méditerranée, approuvé par arrêté préfectoral du 21/03/2022. Il est à noter que le SDAGE a identifié en 2014 que le bassin versant du Drac amont est en déséquilibre quantitatif. Celui-ci est depuis soumis à un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), approuvé le 13 juin 2018.

Aucune intervention n'est prévue en cours d'eau. La zone d'étude est située à plus de 2,3 km en amont de 3 sous-affluents de la Souloise : le Riou Ladoux, le torrent des Rioupes et la Ribière. Ces cours d'eau sont tous classés comme zones de frayère. Bien qu'ils soient en aval de la zone d'étude, ces cours d'eau sont suffisamment à distance pour qu'il n'y ait pas lieu de considérer de lien hydrographique avec elle.

La zone d'étude se situe également en amont de plusieurs zones humides dans les vallons autour du plateau karstique et à plus de 2 km :

- la zone humide de bordure de cours d'eau de la Souloise
- la zone humide de bas fond des sources du Riou
- la zone humide du cours d'eau de la Ribière
- le bas marais de la Joue du Loup

La nature karstique du secteur n'exclut pas un lien hydrologique souterrain entre la zone d'étude et les eaux alimentant ces zones humides.

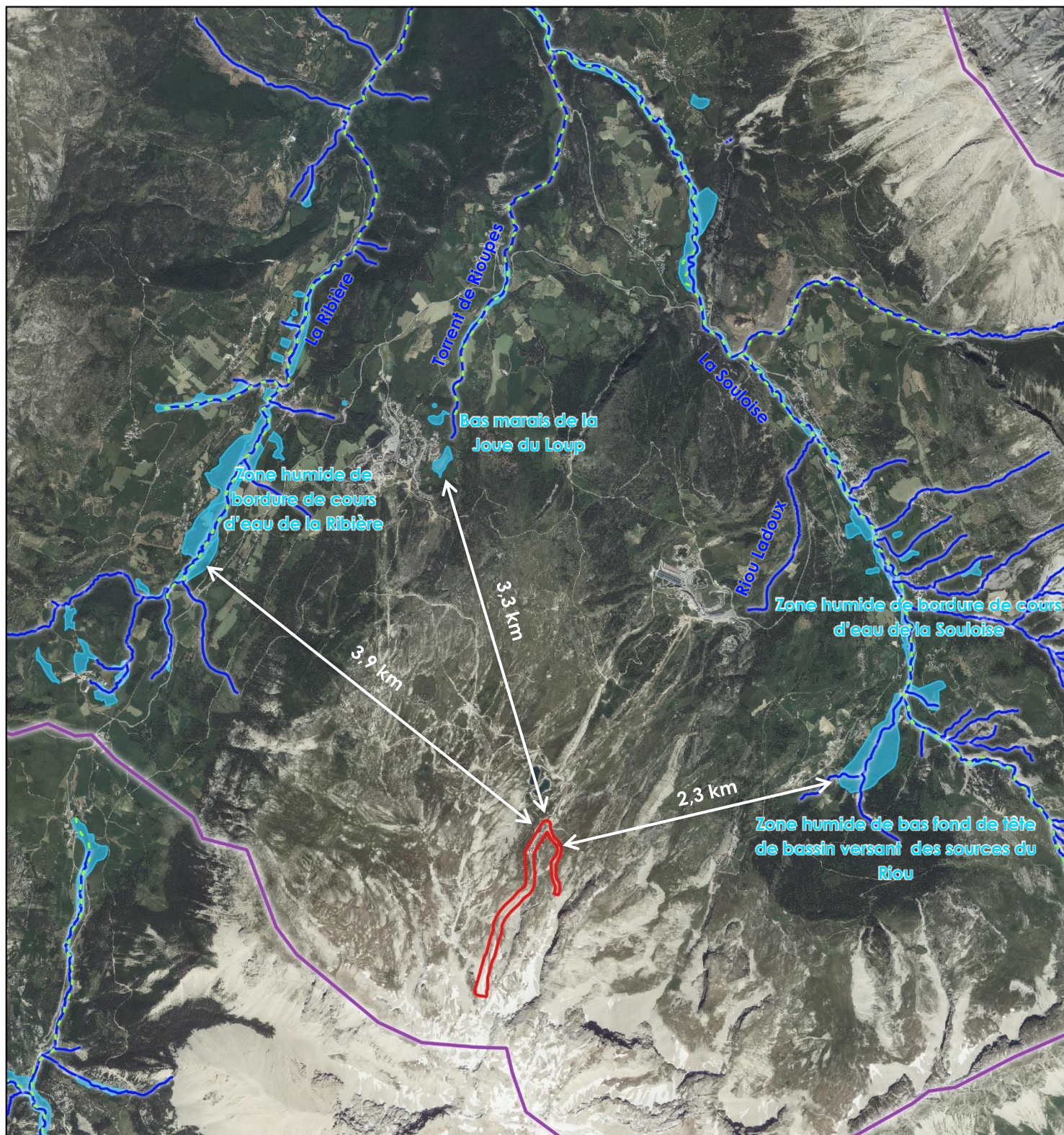
INCIDENCES

Le risque principal d'atteinte des cours d'eau et les zones humides attenantes en aval est lié aux pollutions accidentelles par déversement de produits sur les zones de chantier. En effet, des pollutions pourraient être générées en cas de fuite d'hydrocarbures ou de graisses. Celles-ci pourraient s'infiltrer dans le réseau karstique et atteindre les nappes d'eau, cours d'eau et zones humides en aval.

Cependant, compte tenu de la distance entre la zone de chantier et les cours d'eau et zones humides, la dilution des polluants est suffisante pour que le risque de contamination des eaux de surfaces soit très limité. Par ailleurs, il n'y a pas de risque de colmatage des cours d'eau par les matières en suspension.

Le projet n'est pas de nature à générer des incidences sur les cours d'eau après la phase chantier. L'alimentation en eau du réseau neige est prévue par la retenue d'altitude de Pélourenq.

Le niveau d'incidence brute du projet sur les cours d'eau et zones humides en phase travaux est jugé **négligeable**. Aucune mesure n'est à prévoir.



Légende

Zone d'étude

Hydrographie

Cours d'eau (DDT 05)

Frayères (DREAL PACA, 2024)

Zone humide (PNR PACA, 2023)

Bassins versant topographiques (Sandre, 2024)



Échelle : 1:50 000

0 1 000 m

Conception: KARUM n°2025208/ L.SEAUVE
Données fonds de carte issues de BD ORTHO® - IGN - (2025)
Source de données : KARUM (2025-2026)
Date : 05/10/2026